

Un Coordonnateur de centres d'exploitation (H/F) – Centre d'Exploitation de Vigneulles

Le coordonnateur de centres d'exploitation a pour vocation première de réaliser l'ensemble des tâches découlant des activités ci-dessous en développant au quotidien la mutualisation des moyens en personnel et en matériel des centres sur lesquels il intervient.

GRADE MINIMAL : Adjoint technique

GRADE MAXIMAL : Technicien territorial

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Optimiser l'activité régie des travaux programmés.

- Organiser, planifier et participer aux chantiers prévus des centres sur lesquels il intervient
- Coordonner et optimiser la mutualisation des moyens humains et matériels.
- Proposer, prospecter, démarcher, analyser des techniques innovantes par rapport aux procédures de travail quotidiennes tant sur les matériaux que le matériel pour améliorer les compétences techniques, santé sécurité au travail
- Formaliser des procédures écrites de travail avec leurs règles de sécurité adaptées aux différents secteurs si nécessaire sur l'ensemble de l'agence
- Gérer les états de stocks et des besoins des centres de l'Agence Départementale d'Aménagement (A.D.A.)
- Assister le contrôleur exploitation pour l'activité régie de l'agence

2- Assurer les phases administratives des travaux réalisés en régie et de la gestion du domaine public

- Réaliser les DICT (déclaration d'intention de commencer les travaux) sur les centres voire sur l'ensemble de l'agence
- Réaliser les consultations sommaires nécessaires aux travaux
- Participer à l'élaboration des différents plans d'exploitation pour la partie spécifique des centres (PEVH, fauchage, astreinte d'été, sous chantiers ou interventions d'urgence...)
- Piloter et analyser le suivi d'activité dans les centres, soit avec le logiciel de suivi d'activité, soit au moyen de tableur Excel dans l'attente de mise en place de ce dernier
- Remonter au contrôleur entretien et travaux neufs du secteur les besoins particuliers d'entretien
- Recueillir et transmettre les éléments constituant une infraction à la police de conservation du domaine public routier ainsi que les éléments constituant une mauvaise application des permissions de voirie ou accords techniques préalables

3- Encadrer les équipes des CE

- Encadrer les équipes des centres sur lesquels il intervient en lien avec le Chef d'Equipe de chaque centre
- Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité sur les centres.
- Assurer l'intérim des Chefs d'Equipes des autres centres qui relèvent de l'ADA

4- Assurer la gestion du matériel et patrimoine immobilier des centres sur lesquels il intervient, voire de l'agence

- Coordonner l'entretien des engins et du matériel affecté aux centres d'exploitation
- Veiller à la bonne tenue du tableau de bord de suivi d'entretien et réparation des véhicules ADA/PARC des centres notamment en se positionnant comme interlocuteur principal du réceptionnaire atelier
- Piloter et suivre les travaux de réfection des centres d'exploitation

5- Assurer la surveillance et la connaissance du réseau

- Veiller à la tenue des mains courantes, à la surveillance de réseau et gérer, planifier les interventions ou actions qui en découlent sur la zone d'action des centres sur lesquels il intervient.
- Centraliser les données servant à alimenter la banque de données routières
- Participer aux astreintes d'hiver en qualité de Responsable d'Intervention ou de Patrouilleur à raison d'1 semaine sur 2-3 environ durant la période de viabilité hivernale
- Participer aux astreintes d'été si nécessaire

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Techniques routières, Outils bureautique et informatique

Compétences professionnelles : Aptitude au management des équipes de terrain, Capacité d'analyse et d'initiative

Attitudes professionnelles : Capacité de dialogue et de négociation, Esprit d'équipe, Leadership

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à 15 points de NBI. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au concours) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Brigitte DUPONT,
Responsable de l'ADA de Commercy, au 03.29.89.06.84*